Broyage des déchets de jardin 2024

Un service de proximité gratuit proposé à domicile par

Thiers Dore et Montagne
L'INTERCO

TDM propose, sur les 30 Communes du territoire, un service de broyage des déchets de jardin, à domicile. Cette technique est idéale pour réduire le volume de ses déchets et enrichir son jardin, via la création de paillage, efficace pour fournir les substances nutritives aux sols, plantes et arbres. Cette prestation est gratuite (durée : 1h).

Inscriptions : **04.73.53.93.08.**

(Service destiné aux particuliers)

Le broyage, quels avantages ?

Réduire le volume de ses déchets et mieux les valoriser, à domicile, tout en évitant les déplacements en déchèterie.

Ce procédé (effectué sur les branchages, tailles de haie...) permet d'obtenir du broyat, facilement réutilisable en paillage de surface pour limiter le dessèchement du sol ou le désherbage chimique. Mélangé à d'autres déchets organiques, ce broyat se transforme en compost et enrichit les sols.

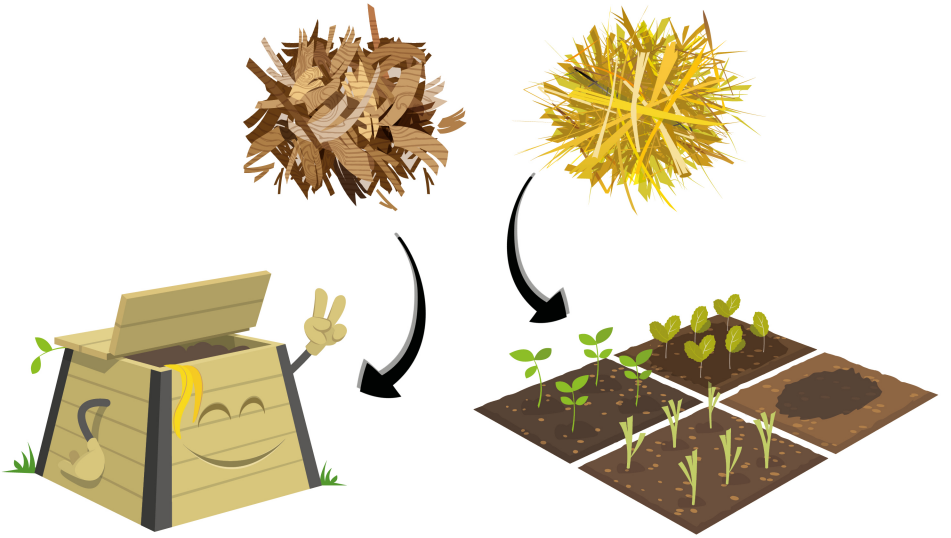

Le broyage, comment ?

Inscrivez-vous auprès du service déchets ménagers de TDM au **04.73.53.93.08** (ou accueil.dechets@cctdm.fr) pour convenir d'un rendez-vous. La prestation de broyage des déchets de jardin s'effectue à votre domicile, celle-ci est gratuite et dure une heure. Elle peut s'effectuer deux fois maximum par foyer et par an. Elle est destinée aux particuliers résidant sur l'une des 30 Communes de TDM.